Le 20, l'autorité municipale déclare d'urgence l'évacuation de la commune. Mon *cabrouet* est réquisitionné pour emporter douze malades ou infirmes. Je marche en tête de la colonne, à cheval entre deux gendarmes qui portent mes « trésors ». Mais, après quatre kilomètres, il y en a qui ne peuvent marcher. Je les hisse sur mon cheval, qui s'appelle « Comme-Vous », et j'avance en tenant la queue. Que c'est triste ! J'avais distribué 300 francs en gros sous pour parer aux éventualités de ce premier jour d'exode.

Jusqu'à la Grande-Anse, 22 kilomètres, pas de sources, plus d'herbes, plus de feuillage ; tout était couvert de cendres, au point de casser les branches des arbres : pommiers roses, abricotiers, manguiers, arbres à pain, etc.

Quand je remontais à cheval, c'était pour traîner par la main des malades qui n'en pouvaient plus et s'accrochaient à ma noble bête. Mes deux gendarmes m'avaient quitté, l'un à l'Ajoupa, l'autre au grand pont de la Capotte.

Partis à 10 heures et demie du matin ; nous arrivions vers les 5 heures du soir à la Grande-Anse. L'hospice fait pour 40 lits avait déjà 90 hôtes. Au lieu de trouver la terre promise, rien ! rien que des cendres ! Pas d'herbe, pas de maïs, pas d'avoine pour nos bêtes, pas de pain pour nos gens, tous rendus, pas d'autre logement que l'église, mise au service des émigrants pour passer la nuit.

L'abbé Montout, curé, avait déjà donné asile au pres-